



Melon

N°10
03/07/2019



Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Melon Edition Nord
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/2018 »*



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : les variations climatiques de ces dernières semaines (fraîcheur suivie d'une période caniculaire) conduisent à des situations très contrastées (arrêt de certaines problématiques sanitaires, expression nouvelle d'autres). L'entrée en production est effective sur l'ensemble du bassin, mais avec des volumes encore faibles.
- **Fusariose** : des foyers, parfois significatifs sont notés sur l'ensemble du bassin.
- **Verticilliose** : sur certains secteurs (et types de sols), on note des cas, plus ou moins sévères, de dépérissements de plantes.
- **Mildiou** : le risque est élevé pour les premières semaines de plantation, particulièrement sur le secteur atlantique.
- **Pucerons** : plusieurs signalements de foyers (plus ou moins importants) sont opérés sur l'ensemble de la région.
- **Bactériose** : la maladie n'est plus active en végétation. Par contre, des taches sur fruits sont signalées sur certains secteurs (zones où les températures minimales ont été faibles début juin).
- **Cladosporiose** : les conditions ne sont plus favorables à cette maladie. L'information, d'une parcelle qui présente de nombreux fruits tachés, est signalée (étendue à confirmer).
- **Sclérotinia** : de façon éparse, mais sur l'ensemble du bassin, quelques plantes sont touchées et quelques fruits sont pourris.

Note Abeilles

Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers liste actualisée moyens de biocontrôle

Situation générale

Les alternances de périodes chaudes et de périodes plus fraîches caractérisent cette campagne. Ce n'est pas sans incidence sur certaines problématiques sanitaires, avec des périodes de développement de risques et des périodes de blocage de ces évolutions (par exemple, la bactériose a été très présente mi-juin et a été bloquée sur feuillage par les températures élevées, ce qui n'empêche pas l'apparition de taches sur fruits à la récolte, dans quelques situations).

Pour l'avancement des cultures, on observe des situations très contrastées suivant les secteurs et les pratiques culturales. D'une façon générale, l'entrée en production se fait avec des volumes peu importants.

- Pour les premières plantations, on note le démarrage des récoltes depuis deux semaines en Charente-Maritime et une semaine dans le Poitou. Mais le contexte de l'année conduit à des volumes journaliers encore assez faibles,
- Pour les semaines de plantation suivantes, fin de formation des écritures des fruits, approche de la maturité pour le créneau des chenilles de saison,
- Grossissement pour les bâches,
- Nouaison pour les premiers pleins champs,
- Toutes fins de plantations pour les derniers pleins champs.

Maladies

• Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*)

Suite à la période fraîche de la première décennie de juin, de nombreux cas de bactériose avaient été signalés (cf. précédents bulletins). Depuis dix jours, avec la nette augmentation des températures, la maladie a été totalement stoppée sur feuillage. Dans quelques situations (particulièrement dans le sud-Vendée) des taches sur fruits occasionnent des pertes parfois importantes.



Un des types de taches de bactériose sur fruits - (Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : les conditions actuelles ne sont plus favorables à cette maladie sur feuillage (mais expression sur fruits possible, à postériori). Le risque est actuellement faible. Pour un redémarrage sur feuillage, plusieurs jours consécutifs de fraîcheur seront nécessaires.

• Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)

Pendant la période fraîche et humide de la première partie de juin, relativement peu de symptômes de cladosporiose avaient été observés (présence en simultané avec la bactériose où la cladosporiose était secondaire). Cependant, un cas d'une attaque sur fruits (taches cicatricielles) nous a été relaté (symptômes sévères mais uniquement sur un secteur localisé).

Évaluation du risque : comme pour la bactériose, les conditions actuelles ne sont pas favorables à cette maladie. Le risque est actuellement faible.

• Sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Depuis un mois, on observe des fruits touchés par des pourritures liées au sclérotinia. Au moment de la maturité des fruits, la fréquence d'observation augmente, l'intensité d'attaque reste faible (situations variables suivant la parcelle). Les signalements (suivi de parcelles ou tours de plaine) montrent que l'ensemble du bassin est concerné.

Les conditions actuelles auront peu d'influence sur l'évolution des symptômes (car les fruits sont contaminés en amont).

Évaluation du risque : à ce stade, le risque ne peut plus être « géré », car les contaminations ont eu lieu à des stades plus précoces. Ensuite, la maladie se développe et s'exprime avec la présence de fraîcheur et d'humidité sous la chenille. Ainsi, il conviendra de prendre le maximum de précautions pour les prochaines campagnes (choix des parcelles, choix variétal, conduite des aérations, fertilisation azotée...).

• Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Depuis deux semaines, on note le signalement de symptômes de mildiou dans le Poitou (pour des plantations des semaines 15 et 16). A ce jour, ce cas semble isolé.

Avec les données météorologiques de stations en Charente-Maritime et dans le Poitou, le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifl) calcule des niveaux de risque. Ceux-ci sont variables suivant les secteurs et les semaines de plantation :

Plantation	Calculs MILMel® au 02 juillet 2019		
	Mirebeau (86)	Monts sur Guesnes (86)	Arces sur Gironde (17)
S14	Elevé	Elevé	Très élevé
S15	Elevé	Elevé	Très élevé
S16	Elevé	Elevé	Très élevé
S17	Elevé	Elevé	Très élevé
S18	Moyen	Elevé	Elevé
S19	Moyen	Moyen	Elevé
S20	Faible	Faible	Elevé
S21	Faible	Faible	Moyen
S22	Faible	Faible	Faible

Échelle : Faible (= absence de risque), moyen (= à surveiller), élevé (= rechercher des foyers) et très élevé (= présence probable)

La semaine dernière, les températures très élevées ont bloqué les cycles du mildiou. Le climat actuel redevient plus favorable au déroulement des cycles.

Évaluation du risque : le risque est présent pour les premières plantations. Ce risque est particulièrement élevé pour le secteur littoral (plantations jusqu'à la semaine 17).

• Fusariose (*Fusarium oxysporum f. sp. melonis*)

Plusieurs cas de dégâts, plus au moins sévères (quelques plantes, foyers, secteurs entiers de parcelles) sont notés sur l'ensemble du bassin.

Avec les températures élevées de la semaine dernière, les plantes touchées ont rapidement exprimé la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et en éléments minéraux). Si les températures restent élevées, on devrait assister par la suite à une stabilisation de l'extension de l'observation de ces symptômes.



Secteur entier atteint
(Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : le risque est plus ou moins présent en fonction de la parcelle (du nombre de cultures de melon, du choix variétal et de la conduite réalisée). Dans un premier temps, les températures vont accentuer l'expression de symptômes sur des plantes atteintes. Dans un second temps, on assistera à une stabilisation.

- **Verticilliose (*Verticillium dahliae*)**

Sur quelques secteurs (en fonction de l'historique des parcelles, du type de terrain), des signalements d'affaiblissements de plantes sont signalés. L'expression est plus ou moins importante suivant les cas (de quelques plantes ici et là, à un secteur entier de parcelle). Avec les températures fluctuantes des dernières semaines, les systèmes racinaires sont sollicités et conduisent à l'expression de cette maladie.



Sur feuille, un aspect unilatéral caractéristique

Évaluation du risque : cette maladie est souvent liée à des parcelles et à des secteurs. Comme pour la fusariose, dans un premier temps les températures élevées vont accentuer l'expression de symptômes sur des plantes atteintes. Dans un second temps, on devrait assister à une stabilisation.

Ravageurs

- **Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)**

On note la présence de nombreux foyers (plus ou moins étendus) sur l'ensemble du bassin. En raison de la pression de cet insecte déjà présente dans les systèmes maraîchers, cette situation était prévisible (cf. bulletins de début juin). Actuellement, on observe simultanément la présence d'auxiliaires (et particulièrement des coccinelles).

Lien vers la fiche pucerons sur melon (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



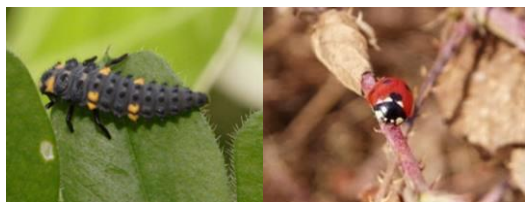
Pucerons à la face inférieure des feuilles – Observation de foyers importants
(Crédit photo : ACPEL 2019 et Benoît VOELTZEL CDA17)

Évaluation du risque : les pucerons sont particulièrement présents depuis plusieurs semaines dans les systèmes maraîchers. Dans les systèmes spécialisés, des foyers sont maintenant observés en Charente-Maritime et dans le Poitou. Le risque est significatif. Il est essentiel de surveiller l'apparition des premiers foyers. Une attention particulière doit être apportée au moment du débâchage.

L'augmentation récente des populations d'auxiliaires (larves de coccinelles notamment), permet une régulation naturelle maintenant efficace. Ainsi, dans le cadre d'une gestion de la « problématique pucerons », **le soin apporté au maintien et à l'arrivée précoce des auxiliaires sur la culture doivent être privilégiés**. Ainsi, la régulation naturelle des populations de ravageurs grâce à l'intervention d'auxiliaires indigènes est à prendre en compte. Les populations de ravageurs et d'auxiliaires ont une évolution parallèle dans le temps. L'auxiliaire (ou plusieurs auxiliaires en synergie) se développe après le ravageur, et de façon progressive, jusqu'à ce que la population de ravageurs diminue. Ce n'est pas toujours suffisant, mais il est important de reconnaître leur présence, car il s'agit d'alliés.

Vous trouverez ci-après quelques photos qui vous permettront une reconnaissance plus aisée des principaux « auxiliaires locaux ».

Quelques auxiliaires intéressants sur les pucerons en culture de melon :



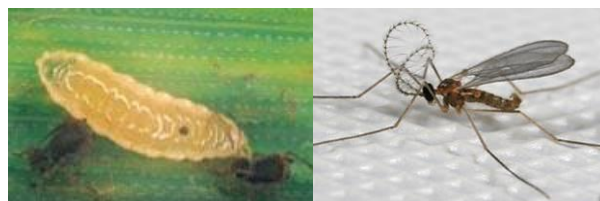
Larve et adulte de coccinelle



Larve et adulte de syrph



Œufs, larve et adulte de chrysope



Larve et adulte de cécidomyie

Autres problématiques

• Dégâts par les oiseaux (corbeaux)

A l'approche de la récolte et même sur des fruits verts quelques signalements de perforations de fruits par les corbeaux sont notés. La situation est très variable suivant la localisation des parcelles.



Fruits perforé, non commercialisable
(Crédit photo : ACPEL)

Notes nationales et informations

• Abeilles

Les abeilles butinent, protégeons les
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr
Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI.**

• **Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

Bactrocera dorsalis est pressentie pour être qualifiée d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en oeuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche **ICI.**

• **Liste des produits de biocontrôle**

La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour : note de service DGAL/SDQSPV/2019-462 du 18/06/2019 **ICI**

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par l'**ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

« Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire). »

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".